



## *Commission des Statuts et Règlements*

*Réunion du 17 octobre 2019 - PV N°5*

**PRESENTS** : Mme BLAY Marie-Line - MM. LESSENOT Didier (Président) - CHAUMET Jean-Paul - CIALTI Paul - DUMAS Jacques - LAMBERT Jean-Pierre - REIX Robert - NOVARO Marc

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District).

### **NOUVEAU DOSSIER**

#### **DOSSIER N°8**

Match N°21899560 U17 Brassage poule A du 12/10/2019

CHANCELADE MARSAC Ent (1) / BOULAZAC (1)

Complément d'enquête. Convocation pour audition devant la commission le jeudi 24 octobre 2019 à 19h00.